

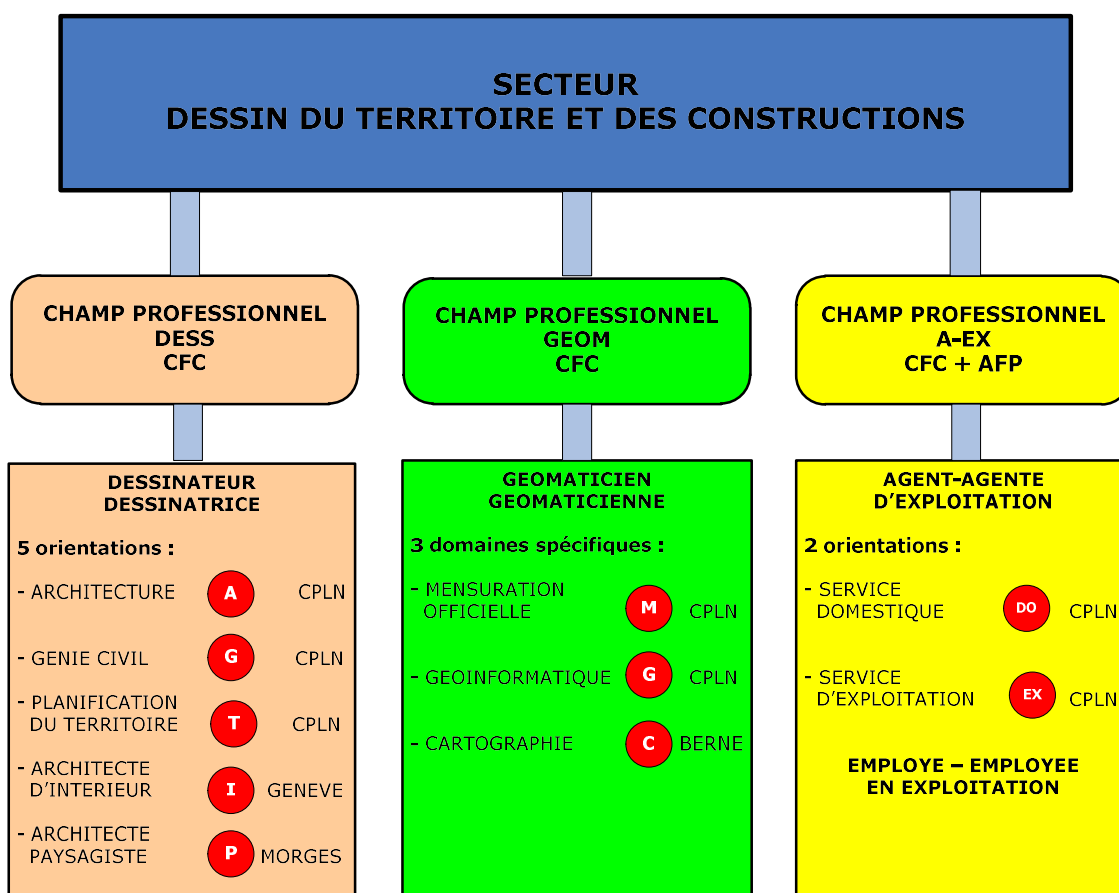


Les "3" champs professionnels



Dessin du territoire et des constructions

Certificat fédéral de capacité





CHAMP PROFESSIONNEL DESS

A

Dessinateur – Dessinatrice

Orientation Architecture

Certificat fédéral de capacité

Descriptif de la formation

- ◆ Le/la dessinateur/dessinatrice orientation Architecture doit pouvoir élaborer des projets dans un aspect constructif et structurel.
- ◆ Il/elle sait maîtriser les représentations graphiques 2D et 3D dans le domaine de l'architecture.
- ◆ Il/elle est considéré/e comme l'intermédiaire entre la création et les entreprises.
- ◆ Il/elle doit connaître la gestion de chantier.

Durée de la formation

- ◆ 4 ans

Plan d'études

◆ Partie pratique

La pratique est assurée par les bureaux. L'élève se voit confier des travaux réels et intervient dans la vie sociale du bureau.

◆ Partie théorique

La partie théorie est assurée par le CPLN-EAM.

- 1 an en tronc commun toutes orientations confondues du champ professionnel DESS
- 3 ans de spécialisation dans l'orientation spécifique bâtiment

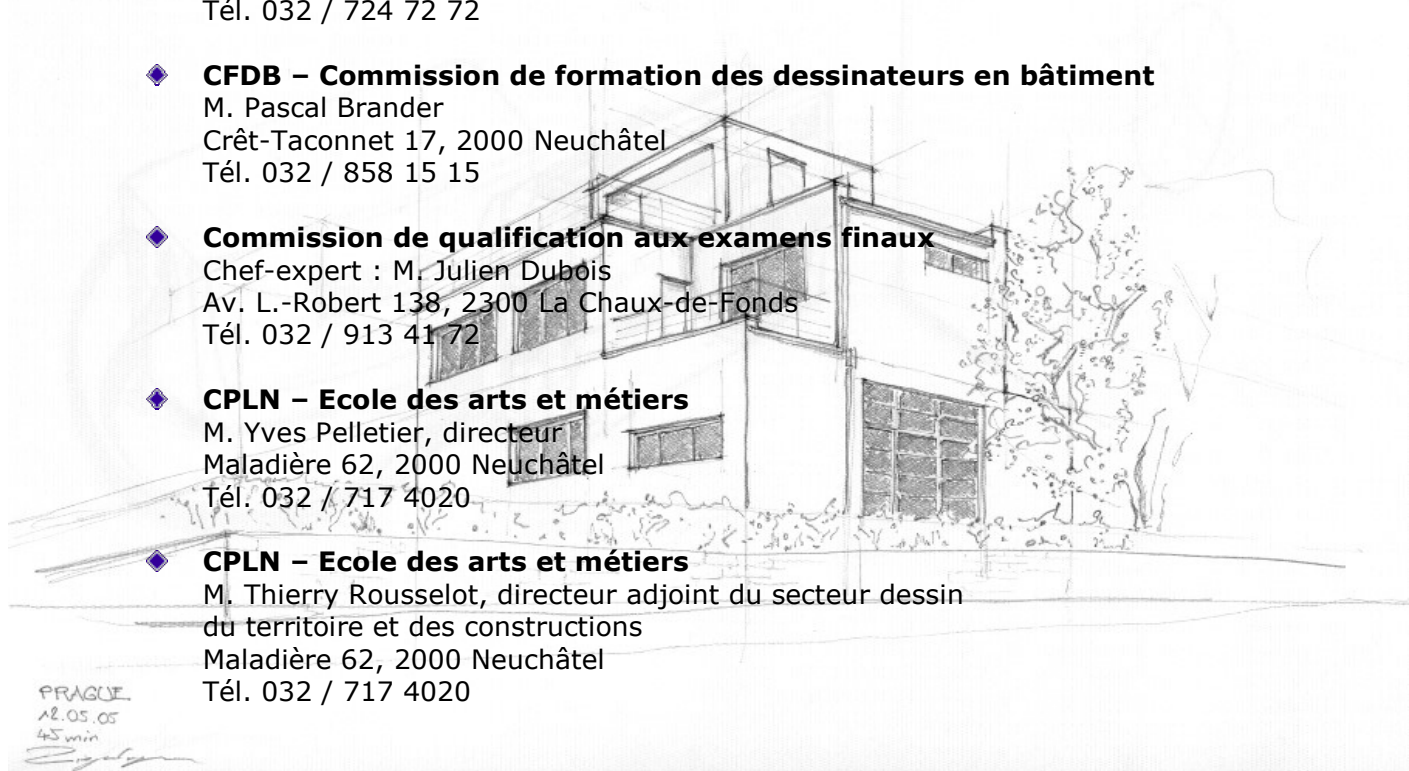


Débouchés

- ◆ Maturité professionnelle intégrée durant l'apprentissage
(1 jour en 1^{ère} et 2^{ème} et 1 jour et demi en 3^{ème} et 4^{ème} en plus des cours professionnels)
- ◆ Maturité professionnelle post-CFC
(une année théorique à plein temps après l'apprentissage)
- ◆ Maîtrise fédérale
- ◆ Conducteur de travaux (ECOTS)
- ◆ Directeur de travaux (ECOTS)
- ◆ Architecte HES/EPFL

Autres adresses utiles

- ◆ **Commission de la formation professionnelle du domaine bâtiment et construction**
M. Pascal Brander
Crêt-Taconnet 17, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 858 15 15
- ◆ **GAN – Groupement des architectes neuchâtelois**
Vice-président : M. Andrea Pelati
Av. DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 724 72 72
- ◆ **CFDB – Commission de formation des dessinateurs en bâtiment**
M. Pascal Brander
Crêt-Taconnet 17, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 858 15 15
- ◆ **Commission de qualification aux examens finaux**
Chef-expert : M. Julien Dubois
Av. L.-Robert 138, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 / 913 41 72
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Yves Pelletier, directeur
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Thierry Rousselot, directeur adjoint du secteur dessin
du territoire et des constructions
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020





CHAMP PROFESSIONNEL DESS

G

Dessinateur – Dessinatrice Orientation Génie civil Certificat fédéral de capacité

Descriptif de la formation

- ◆ Le/la dessinateur/dessinatrice orientation Génie civil sait élaborer des analyses constructives et structurelles.
- ◆ Il/elle doit maîtriser l'ensemble des représentations graphiques 2D et 3D dans le domaine du génie civil.
- ◆ Il/elle collaborera intensément à la construction de routes ou "et" d'ouvrages d'art.
- ◆ Il/elle doit connaître la gestion de chantier.

Durée de la formation

- ◆ 4 ans

Plan d'études

◆ Partie pratique

La pratique est assurée par les bureaux. L'élève se voit confier des travaux réels et intervient dans la vie sociale du bureau.

◆ Partie théorique

La partie théorie est assurée par le CPLN-EAM.

- 1 an en tronc commun toutes orientations confondues du champ professionnel DESS.
- 3 ans de spécialisation dans l'orientation spécifique génie civil.

Débouchés

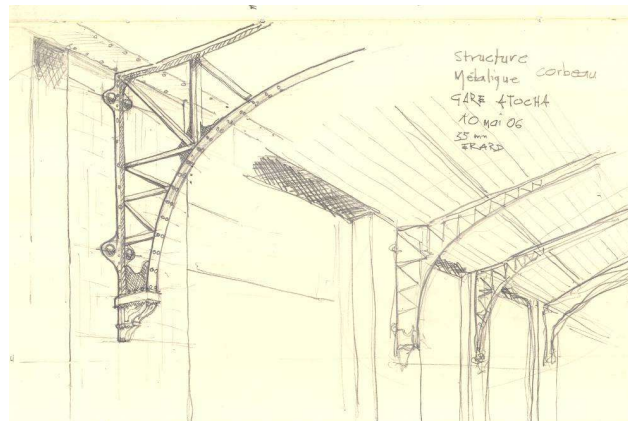
- ◆ Maturité professionnelle intégrée durant l'apprentissage (1 jour en 1^{ère} et 2^{ème} et 1 jour et demi en 3^{ème} et 4^{ème} en plus des cours professionnels)



- ◆ **Maturité professionnelle post-CFC**
(une année théorique à plein temps après l'apprentissage)
- ◆ **Maîtrise fédérale**
- ◆ **Conducteur de travaux (ECOTS)**
- ◆ **Directeur de travaux (ECOTS)**
- ◆ **Ingénieur en génie civil HES/EPFL**

Autres adresses utiles

- ◆ **Commission de la formation professionnelle du domaine bâtiment et construction**
Mme Rachel Nenavoh
SD Ingénierie, Chasselas 1, 2034 Peseux
Tél. 032 / 843 01 23
- ◆ **ANIC – Association neuchâteloise des ingénieurs civils**
Président : M. Jean-François Vullioud
BG Ingénieurs Conseils SA
Monruz 2, 2000 Neuchâtel
058 / 424 24 00
- ◆ **Commission de qualification aux examens finaux**
Chef-expert : Mme Rachel Nenavoh
SD Ingénierie, Chasselas 1, 2034 Peseux
Tél. 032 / 843 01 23
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Yves Pelletier, directeur
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Thierry Rousselot,
directeur adjoint du secteur dessin du
territoire et des constructions
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020





CHAMP PROFESSIONNEL DESS



Dessinateur – Dessinatrice

Orientation Planification du territoire

Certificat fédéral de capacité

Descriptif de la formation

- ◆ Le/la dessinateur/dessinatrice orientation Planification du territoire doit être capable d'analyser l'urbanisme du domaine bâti.
- ◆ Il/elle doit maîtriser les représentations graphiques 2D et 3D dans le domaine de la gestion du territoire.
- ◆ Il/elle prendra contact avec les communes et saura faire des présentations orales, écrites, graphiques.

Durée de la formation

- ◆ 4 ans

Plan d'études

◆ Partie pratique

La pratique est assurée par les bureaux. L'élève se voit confier des travaux réels et intervient dans la vie sociale du bureau.

◆ Partie théorique

La partie théorie est assurée par le CPLN-EAM.

- 1 an en tronc commun toutes orientations confondues du champ professionnel DESS.
- 3 ans de spécialisation dans l'orientation spécifique planification du territoire.

Débouchés

- ◆ Maturité professionnelle intégrée durant l'apprentissage (1 jour en 1^{ère} et 2^{ème} et 1 jour et demi en 3^{ème} et 4^{ème} en plus des cours professionnels)



- ◆ **Maturité professionnelle post-CFC**
(une année théorique à plein temps après l'apprentissage)
- ◆ **Maîtrise fédérale**
- ◆ **Conducteur de travaux (ECOTS)**
- ◆ **Hochschule de Rapperswil (HSR)**
- ◆ **Aménagiste**

Autres adresses utiles

- ◆ **Commission de la formation professionnelle du domaine bâtiment et construction**
M. Gregory Huguelet-Meystre
Service de l'aménagement du territoire, Tivoli 5, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 889 48 67
- ◆ **Commission de qualification aux examens finaux**
Chef-expert : M. Gregory Huguelet-Meystre
Service de l'aménagement du territoire, Tivoli 5, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 889 48 67
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Yves Pelletier, directeur
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Thierry Rousselot,
directeur adjoint du secteur dessin
du territoire et des constructions
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020





CHAMP PROFESSIONNEL GEOM



Géomaticien – Géomaticienne

Certificat fédéral de capacité

Descriptif de la formation

- ◆ Le/la géomaticien/géomaticienne sait élaborer et analyser toutes les problématiques du domaine du cadastre.
- ◆ Il/elle doit maîtriser l'ensemble des représentations graphiques 2D et 3D dans le domaine du cadastre.
- ◆ Il/elle est le bras droit du géomètre.
- ◆ Il/elle doit en tout temps être capable d'intervenir sur le terrain pour opérer des piquetages et des relevés.

Durée de la formation

- ◆ 4 ans

Plan d'études

◆ **Partie pratique**

La pratique est assurée par les bureaux. L'élève se voit confier des travaux réels et intervient dans la vie sociale du bureau.

◆ **Partie théorique**

La partie théorie est assurée par le CPLN-EAM.

- 2 ans : Tous domaines confondus (mensuration officielle, géoinformatique, cartographie)
- 2 ans : Spécialisation dans un des trois domaines spécifiques

Débouchés

- ◆ Maturité professionnelle intégrée durant l'apprentissage (1 jour en 1^{ère} et 2^{ème} et 1 jour et demi en 3^{ème} et 4^{ème} en plus des cours professionnels)



- ◆ **Maturité professionnelle post-CFC**
(une année théorique à plein temps après l'apprentissage)
- ◆ **Maîtrise fédérale**
- ◆ **Conducteur de travaux (ECOTS)**
- ◆ **Directeur de travaux (ECOTS)**
- ◆ **Géomètre**

Autres adresses utiles

- ◆ **Commission de la formation professionnelle du domaine bâtiment et construction**
M. Jean-Marc Arzrouni
Viteos SA, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 886 03 48
- ◆ **Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien/géomaticienne** **G** + **M**
Rte du Lac 2, Case postale 1215, 1001 Lausanne
Tél. 021 / 319 71 11
- ◆ **Commission de qualification aux examens finaux** **M**
Chef-expert: M. Antoine Lazeyras
Ch. de l'Erable 9, 2019 Rochefort
Tél. 032 / 855 13 35 – prof : 032 / 889 48 25
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Yves Pelletier, directeur
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020
- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**
M. Thierry Rousselot, directeur adjoint
du secteur dessin du territoire et des constructions
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020
- ◆ **Responsable secteur géoinformatique** **G**
M. Jean-Marc Arzrouni
Viteos SA, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 886 03 48
- ◆ **Commission de qualification aux examens finaux** **G**
Expert représentant des écoles : M. Jean-Marc Arzrouni
Viteos SA, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 886 03 48





CHAMP PROFESSIONNEL A-EX



Agent - Agente d'exploitation

Certificat fédéral de capacité

Descriptif de la formation

L'agent d'exploitation ou l'agente d'exploitation entretient et gère des immeubles afin de les maintenir en état et de garantir le bien-être de leurs occupants.

A côté de ses tâches courantes de sécurité, d'ordre et de propreté, il/elle règle l'usage des équipements techniques collectifs et favorise la cohabitation entre les gens.

Personne de confiance, l'agent/agente d'exploitation travaille et joue un rôle important dans : des immeubles locatifs, commerciaux, des bâtiments publics, des écoles, des hôpitaux, des résidences, des entreprises, etc.

L'agent/agente d'exploitation est responsable de l'entretien d'un ou de plusieurs bâtiments. Ses horaires de travail peuvent être irréguliers.

Durée de la formation

◆ 3 ans

Plan d'études

◆ Partie pratique

Formation pratique en entreprise (4 jours par semaine)

◆ Partie théorique

Formation théorique au CPLN-EAM (1 jour par semaine)

- Connaissances professionnelles
 - Nettoyage*
 - Travaux de maintenance et de contrôle*
 - Entretien et réparation de bâtiments*
 - Entretien des espaces verts*





Gestion des déchets
Sécurité au travail et organisation d'entreprise

- Enseignement de la culture générale (ECG)
- sport

◆ **Cours interentreprises (16 jours)**

Débouchés

- ◆ **Maturité professionnelle post-CFC**
(une année théorique à plein temps après l'apprentissage)
 - Possibilités : Hautes Ecoles Spécialisées
- ◆ Diplôme fédéral de gardien/ne d'immeuble, cours préparatoires organisés par l'ASC de Lucerne
- ◆ Diplôme fédéral de dirigeant/e en facility management, branche entretien des bâtiments, 3 ans de pratique après le brevet fédéral de concierge, cours en emploi à l'IAI de Bâle
- ◆ L'agent/l'agente d'exploitation a la possibilité de parfaire leurs connaissances en participant à des cours organisés par certaines grandes entreprises de distribution de produits et de machines de nettoyage, ou par des organismes professionnels

Autres adresses utiles

◆ **Commission de la formation professionnelle du domaine bâtiment et construction**

Mme Magali Gianella, administratrice
SFB Romandie, 1000 Lausanne
Tél. 079 / 839 13 55
info@sfbromandie.ch / www.sfbromandie.ch

◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**

M. Yves Pelletier, directeur
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020

◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**

M. Thierry Rousselot, directeur adjoint
du secteur dessin du territoire et des constructions
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020

◆ **Association suisse des agents d'exploitation – Section romande**

Mme Magali Gianella, administratrice
SFB Romandie, 1000 Lausanne
Tél. 079 / 839 13 55
info@sfbromandie.ch / www.sfbromandie.ch





CHAMP PROFESSIONNEL A-EX

Employé - Employée d'exploitation Attestation fédérale

Descriptif de la formation

L'employé d'exploitation AFP exécute des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance dans des bâtiments, des aménagements extérieurs et des infrastructures.

L'employé d'exploitation AFP doit être apte à :

- Organiser son propre travail, garantir la sécurité au travail, la protection de la santé ainsi que la protection de l'environnement
- Exécuter des travaux de nettoyage et de de la gestion des déchets
- Exécuter des travaux d'entretien et de réparation dans des constructions ainsi que des travaux d'entretien d'espaces verts

L'employé d'exploitation AFP doit faire preuve d'habileté manuelle, de robustesse physique et d'intérêt pour la technique.

Il doit avoir de bonnes aptitudes pour la communication orale et accepte d'effectuer les travaux à l'extérieur en toutes saisons et par tous les temps.

Durée de la formation

◆ 2 ans

Plan d'études

◆ Partie pratique

Formation pratique en entreprise (4 jours par semaine)

◆ Partie théorique

Formation théorique au CPLN-EAM (1 jour par semaine)

- Connaissances professionnelles



- Enseignement de la culture générale (ECG)
- sport

◆ **Cours interentreprises (14 jours)**

Débouchés

- ◆ CFC d'agent-agente d'exploitation en 2 ans

Autres adresses utiles

- ◆ **Commission de la formation professionnelle du domaine bâtiment et construction**

Mme Magali Gianella, administratrice
SFB Romandie, 1000 Lausanne
Tél. 079 / 839 13 55
info@sfbromandie.ch / www.sfbromandie.ch

- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**

M. Yves Pelletier, directeur
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020

- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**

M. Thierry Rousselot, directeur adjoint
du secteur dessin du territoire et des constructions
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020

- ◆ **CPLN – Ecole des arts et métiers**

M. Jacques Schangel, maître de classes
Maladière 62, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 / 717 4020

- ◆ **Association suisse des agents d'exploitation – Section romande**

Mme Magali Gianella, administratrice
SFB Romandie, 1000 Lausanne
Tél. 079 / 839 13 55
info@sfbromandie.ch / www.sfbromandie.ch



2020 TR/KR